NATIONS UNIES **A**

Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/HRC/AC/2008/1/L.8
12 août 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Comité consultatif
Première session
Point 3 de l'ordre du jour

DEMANDES SOUMISES AU COMITÉ CONSULTATIF DÉCOULANT DES RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

M^me^ Chinsung Chung, M. Héctor Felipe Fix Fierro, M. Wolfgang Stefan Heinz, M. Vladimir Kartashkin, M^me^ Purificación Valera Quisumbing, M. Shigeki Sakamoto: avant-projet

1/… Personnes disparues

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 7/28 du 28 mars 2008 du Conseil des droits de l'homme, intitulée «Personnes disparues», dans laquelle le Conseil a décidé de tenir une réunion-débat sur la question des personnes disparues lors de sa neuvième session et d'inviter à y participer des experts du Comité international de la Croix-Rouge, des représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales, ainsi que d'institutions nationales de défense des droits de l'homme et d'organisations internationales, et a prié le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de préparer un résumé de la réunion-débat, en vue de charger le Comité consultatif, au cours de la même session, de réaliser une étude sur les meilleures pratiques en la matière,

Tenant compte des discussions préliminaires qu'il a tenues à sa première session,

Notant combien il est important de désigner un membre du Comité consultatif pour suivre attentivement la réunion-débat et *soulignant* qu'il n'y aura pas à prévoir de ressources financières à cette fin,

Recommande de confier à M. Latif Huseynov, qui sera associé à la réalisation de l'étude, la tâche consistant à participer à la réunion-débat et à lui en rendre compte à sa prochaine session, et de prier le Président du Conseil des droits de l'homme d'adresser à M. Huseynov une invitation officielle à prendre part à la réunion-débat du Conseil, qui aura lieu en septembre 2008.